

Réf: Dossier 431122

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA BRIGHT SARL »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE A 200 M DE LA CITE
SOTRAPIM, Lot 194, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA BRIGHT SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
SERVICES D'INGENIERIE ET REGLEMENTAIRES,
MAINTENANCE,
CONCEPTION ET REALISATION,
FORMATIONS,
MOBILE MONEY,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE A 200 M DE LA CITE SOTRAPIM, Lot 194, Ilot 21

Dirigeant(s) M AKANZA GUY N'DA KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05860 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73464/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

